



label ECOCERT



LA BERGERIE DES ROCHES

COLIS VIANDE D'AGNEAU 2023

Contrat d'engagement mutuel

-----ENTRE L'ADHÉRENT-----

Nom et Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Téléphone:E-mail:

-----ET LE PRODUCTEUR-----

Entreprise « La Bergerie des Roches »

Aline et Julien SAILLET 1513 route du Col de Cou 74420 BURDIGNIN

contact@labergeriedesroches.com tel: 06 14 04 76 45

LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'amapien-ne et le producteur-trice s'engagent à adhérer à l'association « Amaportée » et à **respecter** ses statuts et son règlement intérieur. Tous les documents et informations relatifs à l'association sont consultables sur <https://amaportee.fr>. L'amapien-ne accepte les risques liés aux aléas de production (climatiques, sanitaires, conjoncture économique...), le producteur-trice s'efforce d'en limiter les effets et s'engage à donner une information claire sur ces événements en concertation avec le référent producteur-trice de Amaportée. Dans le cas où le producteur-trice ne pourrait assurer la saison complète de paniers, l'amapien-ne ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

LE CONTENU DU PANIER

Le **contrat** porte sur la distribution de colis de viande d'agneau. La particularité de la bergerie des roches concernant l'élevage des agnelles et agneaux réside dans son système de production mixte ; c'est-à-dire la production laitière et le suivi de l'agneau de boucherie ou de l'agnelle de renouvellement. Le lait est principalement destiné à l'alimentation humaine. Mais l'objectif est de garantir à tous les animaux des conditions optimales à leur "bien-être" (pâturage, fourrage de qualité...) tant que faire se peut. Tous les détails sur

<https://labergeriedesroches.com/blog/actualites/l-agneau-a-la-bergerie-des-roches>

DUREE - DISTRIBUTION - PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

Le présent contrat est élaboré pour une saison commençant le 21 mai 2024 et finissant le 26 novembre 2024 pour 4 distributions.

Le planning des distributions, une fois finalisé, sera accessible sur <https://amaportee.fr>.

Les distributions ont lieu aux dates prévues **au 50 rue des Anges à VIUZ EN SALLAZ** (local derrière la mairie), le mardi de **18h00 à 19h00 en basse saison** (hors période de distribution des paniers légumes) et **de 18h00 à 19h30 en haute saison** (période de distribution des paniers légumes). L'horaire pourrait être modifié en cas de contraintes administratives.

Le contrat pourra être souscrit en cours de saison après accord donné par le référent Bergerie des Roches

Par contre, le contrat doit être transmis signé plus d'un mois avant la date de première livraison souhaitée.

FORMULES

Colis de Viande d'agneau

Distribution les	21/05	02/07	15/10	26/11
------------------	-------	-------	-------	-------

Différents lots possibles (Arces, Vernet, Courbe, Cornes) dont vous trouverez le détail, sur le site :

<https://labergeriedesroches.com>

Le montant exact de votre colis vous sera donné à la livraison puisqu'il dépend du poids exact.

Le règlement ne pourra donc s'effectuer **qu'à la livraison** et par chèque uniquement.

Les lots proposés	Prix du kg	Nbre de colis 21 mai	Nbre de colis 02 juillet	Nbe de colis 15 octobre	Nbe de colis 26 novembre
Les Arces (7, kg environ): collier, poitrine, épaule, côtelettes, côtes filets, gigot	20€				
Le Vernet (5,6 kg environ): épaule, côtelettes (2 lots de 4), tranches de gigot (2 lots de 2), navarin, filet	21,50€				
La Courbe (5,25 kg environ) : carré, gigot, côtelettes(2 lots de 4), côtes filet (2 lots de 2)	21,50€				
Les Cornes (5,5 kg environ): épaule désossée, souris, navarin, côtelettes (2 lots de 4), côtes filet (2 lots de 2), tranches de gigot (2 lots de 2)	21,50€				

MODALITÉS DE PAIEMENT

Nombre de livraisons:

Le règlement sera établi par chèque à l'ordre de **'La bergerie des Roches', lors de chacune des livraisons pour les colis demandés à cette date.**

SIGNATURES

Fait à le

L'amapien-ne:

Fait à, le

Le producteur, Julien Saillet

Merci de transmettre ou déposer au local deux exemplaires signés du contrat accompagnés, sous enveloppe, en y mentionnant **AMAPORTEE, A l'attention du Référent Contrat Brebis, Christophe, 50 rue des Anges 74250 Viuz-En-Sallaz**

N'oubliez pas d'y joindre votre adhésion à AMAPORTEE (si vous ne l'avez pas déjà prise) et son règlement de 20 €, chèque à l'ordre d'AMAPortée